



L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, de séminaires et de journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Education, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. L'ACAREF est une vitrine des chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones. Elle représente un pont entre les chercheurs de tous les horizons et encourage la collaboration entre chercheurs et Experts africains afin de leur donner plus de visibilité au plan international à travers une large diffusion de leurs travaux de recherches.

L'ACAREF est également un lieu où plusieurs réseaux de chercheurs ou revues internationales se croisent. Elle représente en Afrique, l'Observatoire Européen du Plurilinguisme (OEP, Paris - France). L'ACAREF collabore avec les revues suivantes:

- Les cahiers du CEDIMES, France
- La collection FLE/FLA, Université de Kenyatta, Kenya
- La collection Plurilinguisme, Paris, France

Vol.8 N° 32 Septembre 2026

LES CAHIERS DE L'ACAREF



Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

*Sciences Sociales &
Sciences Humaines 1*

TOME 2
Vol.8 N° 32 Septembre 2026

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Vol. 8 N° 32 Septembre 2026

ISSN 2790- 0371 (Print)

ISSN 2790- 038X (Online)

Tome 2 :

Sciences Sociales & Sciences Humaines 1

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Vol 8 N° 32 Septembre 2026

Lien d'indexation

<https://explore.openaire.eu/search/result?pid=10.5281%2Fzenodo.23192448>

<https://zenodo.org/records/23192448>

Indexed in



Open Access Infrastructure for Research in Europe

DOI:10.5281/zenodo.23192448

Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Revue dirigée par L'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes
Francophones

ECHEANCIERS DE PUBLICATION DU VOLUME

Lancement de l'appel : **Fin Mai 2026**

Date limite de soumission d'articles : **30 Juillet 2026**

Retour des textes corrigés : **30 Août 2026**

Parution : **Fin Septembre 2026**

Le contenu de *ces articles* ou opinions d'expert *n'engagent* que
leurs *auteurs*



Toute reproduction interdite
sans l'autorisation de l'éditeur
Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

Conseil restreint de direction scientifique du Numéro

Christian Tremblay, OEP, Paris France

Marc Richeveaux, CEDIMES, France

Akimou Tchagnaou, Université de Zinder, Niger

Marcel Vahou, Université de Cocody, Côte d'Ivoire

Yelian Constant AGUESSY, Université Parakou, Bénin

Norbert AGOINON, Université Parakou, Bénin

Sous la direction de

Koffi Ganyo AGBEFLE

Equipe technique

Marquette et illustration : Eliya ATTIGNON

Mise en page : Kokou MISSODE

Comité scientifique international

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jésusin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diémé, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

SOMMAIRE T2

LE CONSENTEMENT MUET, UNE RESSOURCE SOCIALE DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS EN CONTEXTE D'EXPLOITATION AURIFERE INFORMELLE EN COTE D'IVOIRE : ETUDE DE CAS DE LA COMMUNE DE DAOUKRO _ AKORA Kouamé Amos et Al (*Côte d'Ivoire*) 12

REPRESENTATIONS SOCIALES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS UN ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL (COTE D'IVOIRE) _ Alain Fabrice DIGBEU et Al (*Côte d'Ivoire*) 31

« DE LA RUE A LA REINSERTION SOCIALE : STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF DES ENFANTS AU CAFMM DE COTONOU » _ Bernice Sènan AGOSSAVI et AL (*Bénin*) 49

CHANGEMENTS DES RAPPORTS D'AUTORITE DANS LES MENAGES EN SITUATION D'URGENCE AU BURKINA FASO _ Daguiergwendé Yolande Flora DIAPA & Alexis Clotaire BASSOLE (*Burkina Faso*) 70

LE CHAINON MANQUANT : ABSENCE DE CORRELATION ENTRE SCOLARISATION ET USAGE DE LA CONTRACEPTION CHEZ LES ADOLESCENTES AU TCHAD. _ Dangonbe DOUFIENE & Frédéric REOUNODJI (*Tchad*) 88

LES DROITS D'ENREGISTREMENT A L'EPREUVE DE LA NUMERISATION : ENJEUX, MUTATIONS ET PERSPECTIVES _ Djasrah Ngartigal Sanngar (*Tchad*) 105

ÉVALUATION DE L'ETAT DEPRESSIF AUPRES DE 616 TRAVAILLEURS TOGOLAIS. _ Enyam Mesa Komi AMEGA (*Togo*) 118

CROYANCES MYSTIQUES ET DISPARITION DES PRATIQUES SPORTIVES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE DABOU (CÔTE D'IVOIRE) _ Ephrem ANO et Al (*Côte d'Ivoire*) 132

ETUDE CLINIQUE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE CHEZ TROIS ADOLESCENTS USAGERS DE DROGUES _ Guy Roland ONGOUYA & Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA (<i>Congo</i>)	159
ACCOUCHEMENTS À DOMICILE À BONDOUKOU : ENTRE PLURALISME MEDICALE ET PERSISTANCE D'UNE PRATIQUE À RISQUE _ Joël Frédéric Adjé DJEDOU (<i>Côte d'ivoire</i>)	174
GOVERNANCE LOCALE ET GESTION DE L'EAU DOMESTIQUE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : CAS DE LA RIVIERE N'ZI (DEPARTEMENT DE DIMBOKRO) _ Kouakou Parfait N'ZI & Nanan Kouamé Félix KOUADIO (<i>Côte d'Ivoire</i>)	192
VICES ET PAUVRETE DANS LE QUARTIER BARRIO CHINO DANS <i>UN DIA VOLVERE</i> DE JUAN MARSE _ Kouassi Mathieu KOUASSI et Al (<i>Côte d'Ivoire</i>)	213
LES VALEURS SOCIALES COMME MAINTIEN DE LA COHESION SOCIALE A OUAGADOUGOU, AU BURKINA FASO. _ Lardja Patrice DABINI & Augustin PALÉ (<i>Burkina Faso</i>)	230
L'APPROPRIATION INSTITUTIONNELLE AU CŒUR DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE _ MAMAN Saley & Elianah Toziny Viva (<i>México</i>)	247
REACTIONS SOCIALES DES POPULATIONS FACE AUX MORSURES DE SERPENT DANS LA SOUS-PREFECTURE DE TANGUELAN EN COTE D'IVOIRE _ Noel Kouadio AHI (<i>Côte d'Ivoire</i>)	270
RADIO COTONOU ET ENJEUX DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT _ Ousmane Chaa BEREPA & Laurice A. Freddy DAVO (<i>Bénin</i>)	286
PRAXIS DES CONSCIENCES COLLECTIVES DU DISCOURS RELIGIEUX ENTRE MODALITÉ, MODALISATION ET INTENTIONNALITÉ ÉNONCIATIVE _ Papa Lamine SARR (<i>SENEGAL</i>)	313

L'AVENEMENT DES FEMMES NOTABLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI AU CAMEROUN : ENTRE TRADITION, MODERNITE ET VALORISATION DU BIEN-ETRE FEMININ _ SAMIRA MOHAMAN SANI (*Cameroun*) 331

LA FEMME IVOIRIENNE AU PRISME DE LA VIOLENCE PRÉ-COLONIALE : ENTRE OBJETS D'ÉROTISME, ACTRICES DES GUERRES MEURTRIÈRES ET ÉVOLUTION DU FÉMINISME EN CÔTE D'IVOIRE XVIII^e-XX^e SIÈCLES _ Siaka TRAORE (*Côte d'Ivoire*) 344

INTERDICTION DE LA DOT AU BURKINA FASO : UNE LOI « MODELE VOYAGEUR » A L'ÉPREUVE DES PRATIQUES MATRIMONIALES ENDOGENES _ Taladi Narcisse YONLI (*Burkina Faso*) 364

HYGIÈNE MENSTRUELLE ET SANTÉ DES ETUDIANTES DANS LES ÉCOLES DE SANTÉ : CAS DE L'INFSS _ Tiecoura SAMAKE & Ramatoulaye Cisse (*Mali*) 387

INFORMATION, TRANSPARENCE ET CONFIANCE ORGANISATIONNELLE : PERCEPTIONS DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN CÔTE D'IVOIRE _ Yao Jean-Claude N'DA (*Côte d'Ivoire*) 401

DÉGUERPISSEMENT COMME ANALYSEUR DES RECOMPOSITIONS DU POUVOIR MÉTROPOLITAIN : LE CONFLIT ENTRE LE DISTRICT AUTONOME ET LES MAIRIES D'ABIDJAN _ Yéboué Stéphane Koissy KOFFI (*Côte d'Ivoire*)..... 423

Les consignes aux contributeurs

Pour publier avec ***LES CAHIERS DE L'ACAREF***, il faut se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 12.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte :

Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e- mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions

principales. **Mots-clés** - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie -Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume – Garamond, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie ne sont pas numérotés mais sont précédés par deux interlignes. Les autres titres sont

numérotés et les paragraphes sont séparés par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1. ; 2. – 2.1. – 2.1.1. etc.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10)

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

NB : Eviter autant que possible les tableaux trop longs

Présentation des références bibliographiques : Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution

ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de

l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.